

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT

<p>CODE : 95 50 20 S35 D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 18 juin 2009,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET SOCIAL :

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section vise à rendre l'étudiant capable d'assurer des entretiens d'aide portant sur la relation familiale ou de couple avec des personnes reçues individuellement, en couple ou en groupe. Il doit également pouvoir exercer des activités d'accueil, d'information et de prévention ayant trait à la vie relationnelle, affective, sexuelle et familiale.

Son champ d'intervention concerne le couple dans sa globalité, dans les domaines relationnels, affectifs et sexuels. Dans ce cadre, il effectue une animation de groupes de réflexion de jeunes ou d'adultes sur les questions liées à la vie relationnelle, affective, sexuelle et familiale et participe à des actions de sensibilisation sur ces questions.

Pour ce faire, l'étudiant doit pouvoir assurer une fonction d'aide, d'accueil et d'information, de prévention et d'animation.

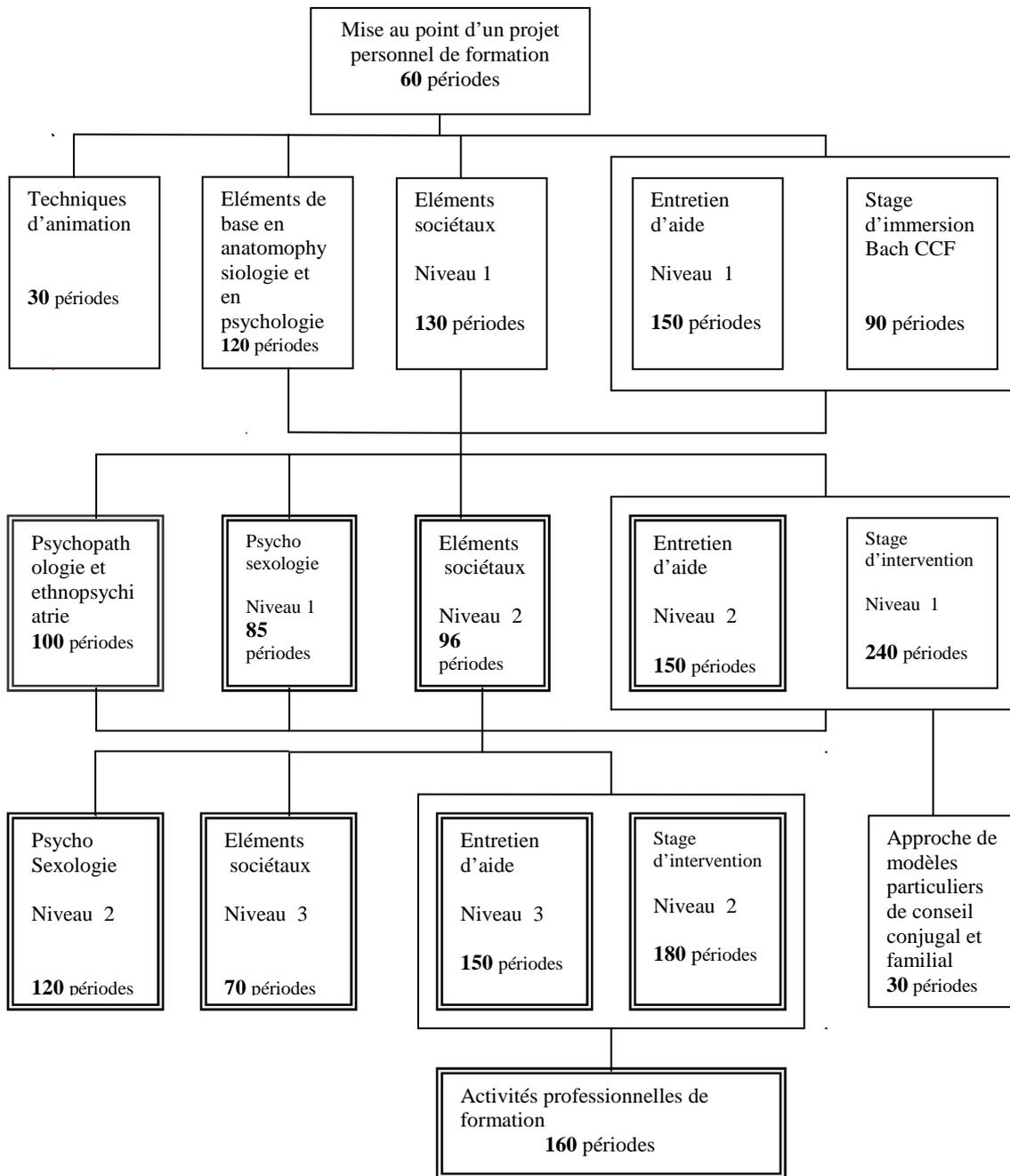
2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bachelier Conseiller conjugal et familial : mise au point d'un projet personnel de formation	SCSO	955021U35D2	902		60
Bachelier Conseiller conjugal et familial : techniques d'animation	SCSO	955035U35D1	902		30
Bachelier Conseiller conjugal et familial : éléments de base en anatomo-physiologie et en psychologie	SCSO	955022U35D2	902		120
Bachelier Conseiller conjugal et familial : éléments sociétaux – niveau 1	SCSO	955023U35D2	902		130
Bachelier Conseiller conjugal et familial : entretien d'aide – niveau 1	SCSO	955024U35D2	902		150
Bachelier Conseiller conjugal et familial : stage d'immersion	SCSO	955025U35D2	902		90/ 20
Bachelier Conseiller conjugal et familial : psychopathologie et ethnopsychiatrie	SCSO	955026U35D2	902	X	100
Bachelier Conseiller conjugal et familial : psychosexologie – niveau 1	SCSO	955027U35D2	902	X	85
Bachelier Conseiller conjugal et familial : éléments sociétaux – niveau 2	SCSO	955028U35D2	902	X	96
Bachelier Conseiller conjugal et familial : entretien d'aide – niveau 2	SCSO	955029U35D2	902	X	150
Bachelier Conseiller conjugal et familial : stage d'intervention – niveau 1	SCSO	955030U35D2	902		240/60
Bachelier Conseiller conjugal et familial : approche de modèles particuliers de conseil conjugal et familial	SCSO	955036U35D1	902		30
Bachelier Conseiller conjugal et familial : psychosexologie – niveau 2	SCSO	955031U35D2	902	X	120
Bachelier Conseiller conjugal et familial : éléments sociétaux – niveau 3	SCSO	955032U35D2	902	X	70
Bachelier Conseiller conjugal et familial : entretien d'aide – niveau 3	SCSO	955033U35D2	902	X	150
Bachelier Conseiller conjugal et familial : stage d'intervention – niveau 2	SCSO	955034U35D2	902	X	180/40
Bachelier Conseiller conjugal et familial : activités professionnelles de formation	SCSO	955037U35D1	902	X	160/40

Bachelier Conseiller conjugal et familial : épreuve intégrée	SCSO	955020U35D2	902		160/20
--	------	-------------	-----	--	--------

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève	2121
B) nombre de périodes professeur	1471

3. Modalités de capitalisation des unités de formation constitutives de la section « Bachelier Conseiller conjugal et familial »



Epreuve intégrée de la section :
Bachelier Conseiller conjugal et familial

Encadrement : 20 périodes

Programme étudiant : 160 périodes

Total : 2 121 / 1471 p.

4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de bachelier conseiller conjugal et familial

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

Enseignement supérieur social de type court

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 27 avril 2006

BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

I - CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier conseiller conjugal et familial(1) assure des entretiens d'aide portant sur la relation familiale ou de couple avec des personnes reçues individuellement, en couple ou en groupe. Il exerce également des activités d'accueil, d'information et de prévention ayant trait à la vie relationnelle, affective, sexuelle et familiale.

Son champ d'intervention concerne principalement le couple dans sa globalité, dans les domaines relationnels, affectifs et sexuels: projet de couple, couple en interrogation, couple en crise ou détruit par la rupture ou par la mort, etc. Dans les limites de ce champ d'intervention, il effectue une animation de groupes de réflexion de jeunes ou d'adultes sur les questions liées à la vie relationnelle, affective, sexuelle et familiale et participe à des actions de sensibilisation sur ces questions.

II - TÂCHES

Pour assurer la fonction d'aide, il est amené à:

- établir un cadre de travail avec la personne qui consulte (consultant);
- écouter avec empathie les problèmes exprimés par les consultants;
- mettre en oeuvre une relation d'aide fondée sur le respect des personnes et des règles de déontologie de la profession;
- déceler et cerner, avec les consultants, les problématiques personnelles, relationnelles, sociales et culturelles mises en jeu;
- aider les consultants à accéder à leur propre espace intérieur, en développant leur capacité d'autonomie;
- construire autour d'un ou des consultants un réseau avec d'autres professionnels tels que médecin, psychologue, assistant social, juriste, médiateur familial, etc. afin d'établir avec eux des synergies.

Pour assurer la fonction d'accueil et d'information, il est amené à écouter sans à priori et sans jugement toutes les demandes formulées pendant les permanences d'accueil afin de pouvoir y répondre dans les limites de ses compétences et de pouvoir, si nécessaire, réorienter les personnes vers d'autres professionnels de l'équipe ou du réseau.

Pour assurer la fonction de prévention et d'animation, dans le but de permettre aux personnes de développer une réflexion critique sur les déterminants sociaux, culturels, économiques des situations qu'elles vivent et de développer leur capacité d'autonomie, il est amené à:

- maîtriser l'enjeu politique et de santé publique de son rôle;
- pouvoir gérer un groupe, faire circuler la parole, respecter le silence et protéger l'individu dans son identité face au groupe.

L'ensemble de ces fonctions implique chez le bachelier conseiller conjugal et familial des capacités de remises en question, de développement de ses compétences et d'analyse de sa pratique professionnelle.

III - DEBOUCHES

- centres de planning familial;
- centres de planning et de consultation familiale et conjugale;
- institutions et associations sociales et d'aide aux familles;
- consultation privée.

⁽¹⁾ Le masculin est utilisé à titre épïcène.